

APPEL À PROJETS 2021 - ASSOCIATIONS

« ACCESSIBILITE DE L'ALIMENTATION DURABLE »

MODALITES DE L'APPEL



Le dossier de candidature, dûment complété et signé, doit être renvoyé pour le **17 août 2021 (12h)** au plus tard.

Par e-mail, à l'adresse:

info-goodfood@environnement.brussels

Vous trouverez les modalités de l'appel à projets sur

www.environnement.brussels

www.goodfood.brussels

Une **séance d'information** sera organisée le **20 mai 2021 à 11h**

Inscriptions: info-goodfood@environnement.brussels

CADRE GENERAL DE L'APPEL ET MODALITES

La stratégie Good Food - Vers un système alimentaire plus durable en Région de Bruxelles-Capitale

L'impact de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette, est énorme. A Bruxelles, l'alimentation représente $\frac{1}{4}$ de l'empreinte écologique d'un ménage bruxellois. La stratégie Good Food, « Une stratégie régionale pour un système alimentaire durable en Région de Bruxelles-Capitale », a été lancée en janvier 2016 et approuvée par le gouvernement bruxellois. La stratégie s'inscrit dans la nécessaire transformation du système alimentaire bruxellois et a pour but de développer une alimentation saine, locale et de qualité, basée sur des circuits courts, qui réponde aux besoins en termes de santé, de qualité de vie et d'améliorations, tant sur le plan environnemental que social.

Good Food, c'est "mieux produire", c'est à dire produire une alimentation saine, locale, et durable dans le respect de l'environnement. Good Food, c'est aussi "bien manger", c'est à dire mettre une alimentation saine et équilibrée à la portée de tous et toutes, en utilisant autant que possible des produits locaux.

Au niveau environnemental, la transition a pour but de changer les modes de consommation de chacun dans le sens des principes suivants:

- La promotion d'une consommation axée sur des produits sains, avec un impact limité au niveau de l'utilisation des richesses naturelles et des émissions de CO₂ (critère de provenance/mode de production/méthodes de transformation/mode de livraison);
- le but est donc de modifier le schéma alimentaire de façon à en diminuer l'impact global en travaillant sur plusieurs aspects: la quantité globale, l'équilibre dans l'assiette, le type et la qualité de la viande, le poisson choisi, la préférence pour des fruits et légumes frais, locaux et de saison, de haute qualité;
- il s'agit en particulier d'augmenter la consommation de protéines végétales et de diminuer simultanément la consommation de produits riches en protéines animales, tout en assurant une alimentation équilibrée.
- lutter contre le gaspillage alimentaire.

La stratégie Good Food a pour vocation, d'une part, sous l'impulsion de Bruxelles Environnement de favoriser la transition alimentaire sur la Région de Bruxelles-Capitale. Et d'autre part, en s'appuyant sur les initiatives de terrain des associations actives sur la Région, acteurs relais de la transition, d'accompagner, diversifier et enrichir l'action publique, tout en intégrant la participation des citoyen·ne·s.

La première stratégie Good Food (2016-2020) vient de se clôturer par un bilan global des actions mises en place. L'année 2021 sera consacrée à la rédaction de la nouvelle stratégie en concertation avec les acteurs de terrain, se basant sur les constats issus de l'évaluation et sera associée à une montée en puissance des actions dans une optique de basculement tangible du système alimentaire.

La nouvelle stratégie sera adoptée début 2022. Cet appel à projet prend donc place entre deux plans stratégiques, dans la continuité de la dynamique impulsée par le premier plan d'action, de l'évaluation de la stratégie et de la déclaration de politique régionale.

Le portail [Good Food](#) regroupe toute l'information concernant la Stratégie Good Food. Vous y retrouverez également de la documentation et des exemples inspirants au sein de la catégorie « [Ressources](#) ».

OBJECTIF DE L'APPEL A PROJETS : L'ACCESSIBILITÉ DE L'ALIMENTATION DURABLE

La mise en œuvre de la première Stratégie a été fortement basée sur la promotion des changements de comportements individuels. L'intention désormais est d'étendre cette politique en tenant compte du contexte d'achat des publics. En fonction des lieux de vie, des différentes habitudes d'achat, de consommation, et du pouvoir d'achat, les publics sont confrontés à des freins différents, qu'il convient de lever pour permettre une meilleure accessibilité.

Cet appel à projet a spécifiquement pour objectif d'améliorer l'accessibilité de l'alimentation durable afin que plus de Bruxelloi-s-es puissent s'engager dans une démarche d'évolution de leurs pratiques alimentaires pour tendre vers plus de « Good Food ».

Les grands principes Good Food sont pour rappel ; la consommation d'aliments locaux et de saison, de préférence labellisés bio ou, à défaut d'une labellisation, issues d'une agriculture respectueuse de l'environnement et de l'humain, la production locale et la relocalisation de filières en circuits courts, l'autoproduction, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la diminution de la consommation de protéines animales, en privilégiant le « fait maison » aux plats préparés.

La Stratégie Good Food adopte désormais une approche plus ciblée répondant aux besoins des différents publics bruxellois, et orientée vers des publics non touchés traditionnellement par les réseaux environnementaux. Il importe d'intégrer une série de spécificités sociologiques aux réflexions, notamment pour intégrer les publics, soit plus réticents à l'inscription dans une démarche Good Food, soit tenus éloignés malgré eux de cette démarche. Ces spécificités (genre, moments de vie, lieu de résidence, degré de vulnérabilité, ...) doivent aussi amener à un meilleur ciblage des solutions proposées pour les amener à consommer plus durablement.

Une série de freins à l'alimentation durable/ Good Food sont à lever et qu'on regroupe en trois catégories d'accessibilité, qui peuvent se cumuler:

- **L'accessibilité financière et matérielle** : la question du prix est un frein exprimé de manière récurrente pour tous les profils de bruxellois confondus, mais pas pour les mêmes raisons. Comment garantir une meilleure accessibilité financière, tout en garantissant un revenu décent aux producteurs ? Quant à l'accessibilité matérielle (équipements, infrastructures à domicile etc.), elle a un impact direct sur la capacité à cuisiner au quotidien.
- **L'accessibilité géographique** : tous les quartiers bruxellois ne sont pas approvisionnés en offre alimentaire durable de manière équivalente. Quelle offre se trouve à quel endroit ? pour quel type de public ? quels sont les besoins spécifiques de ces publics ? Que mettre en place pour favoriser l'accessibilité de l'offre en tenant compte des spécificités des publics sur les territoires ?

- **Accessibilité symbolique et culturelle** : les freins à la consommation de produits Good Food peut aussi relever de l'ordre symbolique et relever d'idées préconçues « *l'alimentation durable est faite pour les « bobos » et pas pour moi* », et d'ordre culturelle, « *cela ne correspond pas à ma culture, je ne trouve pas les produits que je cherche, je n'ai pas confiance en les labels, je ne sais pas ce qu'est l'alimentation durable* » etc.

Cet appel à projets recherche donc des projets qui permettent de lever les freins à la consommation d'aliments durables/Good Food en ayant une approche spécifique des publics. A partir des 3 catégories d'accessibilité relevées, il s'agit de lever les freins par rapport à, au moins, l'un de ces 3 aspects. Les projets peuvent répondre à un ou plusieurs des freins cumulés.

Les publics cibles des projets attendus seront de typologies variés mais avec un profil spécifique ciblé par projet. La priorité est de travailler avec les publics ayant de faibles revenus, les jeunes (hors public scolaire de 16-34 ans qui semblent moins informés sur la Stratégie que la moyenne de la population, mais qui sont majoritairement disposés à faire évoluer leurs habitudes alimentaires et comportements), et le public ayant les moyens financiers du changement mais non convaincus ou touchés par la Stratégie à ce stade.

Exemples de projets (non exhaustif) :

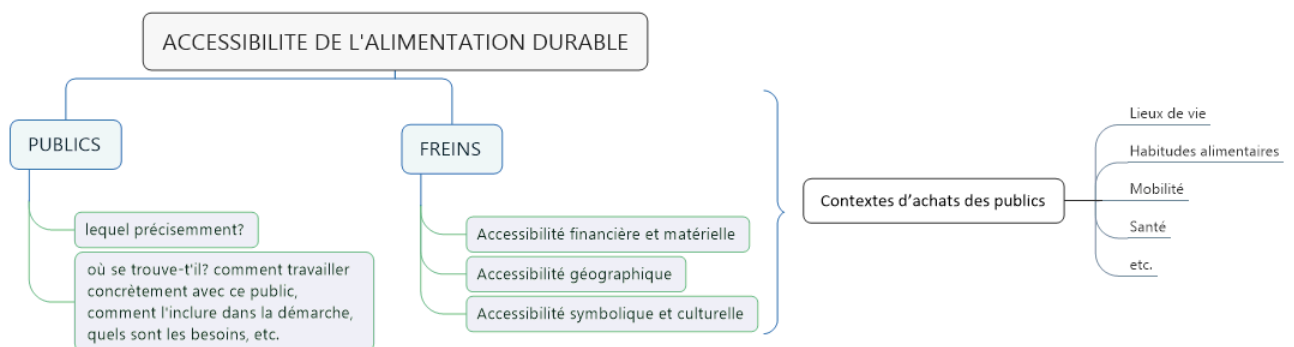
- Développer un projet d'accessibilité financière en agissant sur l'offre directement –offre alternative permettant de répondre aux objectifs de public et de besoins de ces publics (*mise en place d'un restaurant participatif de quartier, un réseau de cantines de quartier bruxellois, développement d'un pôle alimentaire durable au sein d'un quartier en lien avec des projets de cuisines collectives de quartier, d'épiceries de quartier solidaires accessibles aux faibles revenus appliquant des prix différenciés, restaurant solidaire*)
- Développer un projet d'accessibilité géographique en développant de nouvelles solutions d'offre, par exemple une épicerie durable mobile etc.
- Accessibilité symbolique et culturelle : développer un partenariat avec une structure de vente pour développer/adapter une offre correspondante à la demande d'un public non touché actuellement.
- Développer un projet spécifiquement adressé aux familles monoparentales.
- Projet d'accès à l'alimentation et de santé préventive d'un Plan de Cohésion Sociale (PCS) à l'échelle d'un quartier en collaboration avec d'autres structures associatives (une maison médicale par exemple), mise en place d'une dynamique transversale à la thématique de l'alimentation durable (groupements d'achats, mais aussi facilitation de l'acte de se nourrir: cuisines collectives de quartier, etc.)
- Projet touchant les jeunes étudiants – 18/25 ans dans une perspective de meilleure accessibilité financière, géographique et d'appropriation/compréhension des enjeux (ex : au sein d'un quartier d'une haute école)
- Projet de production/autoproduction pour lever le frein de l'accessibilité financière : projet d'autoproduction porté par plusieurs structures associatives à visée sociale. Cette coopération vise à inclure les bénéficiaires d'épiceries sociales et solidaires dans un projet d'autoproduction. Des ateliers pédagogiques dans un jardin partagé, en mixité sociale, vont être mis en place pour à la fois transmettre des techniques de production aux

participant·es et assurer une part de l’approvisionnement des épiceries sociales proches qui rencontrent des problèmes de quantité et de régularité dans leur approvisionnement.

- Initiative et phase pilote de sécurité sociale alimentaire
- *Etc.*

CE QUE NOUS NE RECHERCHONS PAS DANS CET APPEL À PROJETS :

- Les projets ponctuels (« one-shot ») n’étant pas pérennes à l’issue du subside,
- Les approches généralistes (type grand public confondu), qui ne ciblent pas un public spécifique et n’identifie pas les freins à lever,
- Les projets qui visent l’animation de jardins partagés, d’ateliers de cuisine ou de jardinage pour seule visée, sans changement concret de consommation,
- Les projets de lutte contre le gaspillage alimentaire ou d’aide alimentaire basés sur la collecte et la redistribution d’inventus pour seule visée,
- L’alimentation uniquement comme un support d’insertion par l’activité économique ou pour construire du lien social sans un but de changement de comportement alimentaire,
- La production d’outils pour seule visée,
- La mise en place de supermarchés coopératifs (les projets de supermarchés coopératifs et participatifs ne rentrent pas dans cet appel à projet car ils sont visés par un autre dispositif de soutien spécifique).



A QUI S’ADRESSE L’APPEL A PROJETS ?

Les structures éligibles pour cet appel à projets sont des organisations à but non lucratif, telles que :

- des associations sans but lucratif (asbl)
- des associations internationales sans but lucratif (AISBL)
- des associations de fait
- des institutions d’utilité publique

L’appel à candidatures s’adresse à toutes les associations actives sur la région de Bruxelles-Capitale.

L’appel à projet encourage les associations à développer un partenariat avec des organismes divers (autres associations de terrain, sociétés de logements sociaux, entreprises,

commerces, communes et CPAS,...). Dans le cadre de cet appel, une seule association porte le projet administrativement auprès de Bruxelles Environnement. Par contre, il est permis, dans le budget, d'avoir recours aux services rétribués d'une association ou de prestataires externes (tels qu'un partenaire privé par exemple).

METHODE DE SELECTION

a. Processus de sélection

Les projets répondant aux critères de recevabilité seront évalués et sélectionnés par un jury. La sélection se fera sur base d'un comparatif entre les différents projets éligibles selon les critères de sélection et ce, jusqu'à épuisement du budget disponible.

Le jury est composé:

- de la représentante du ministre de l'environnement (observatrice) ;
- d'expert.e-s thématiques de Bruxelles Environnement ;
- d'expert.e-s indépendants spécialistes du thème.

b. Critères de recevabilité

1. Le projet doit être porté par une association active sur la Région de Bruxelles-Capitale (le siège social ne doit pas impérativement se trouver à Bruxelles, mais le projet doit concerner des Bruxellois.e.s.),
2. Le projet doit se dérouler en Région de Bruxelles-Capitale et s'adresser à un public qui habite ou est présent à Bruxelles,
3. Le projet doit être en adéquation avec les principes GoodFood (production alimentaire locale, autoproduction, consommer local et de saison, de préférence bio, en circuits courts, réduction du gaspillage alimentaire, réduction des protéines animales, privilégier le fait maison),
4. Le projet doit être en adéquation avec l'objectif de l'appel : lever un/des freins en lien avec l'accessibilité à l'alimentation durable d'un public spécifique bien défini,
5. Le projet doit avoir été introduit dans les délais, à l'aide du formulaire prévu par l'administration. Ce dossier de candidature doit être dûment complété et signé par les personnes habilitées à engager l'association et accompagné d'une ventilation budgétaire.

c. Critères d'évaluation des projets

Les projets éligibles font l'objet d'une sélection grâce aux critères d'évaluation suivants :

1. La plus-value du projet est claire par rapport à une situation existante (que ce soit par la forme du projet, le contenu, les collaborations et les synergies qu'il développe, les publics qu'il cible etc.). Le subside ne refinance pas un même projet ayant déjà bénéficié d'un subside de Bruxelles Environnement.

2. L'impact environnemental du projet: le projet vise un impact environnemental important. Il concoure à l'accès universel à une alimentation saine, respectueuse des personnes et des écosystèmes.
3. La pérennité du projet : le projet vise la pérennité à l'issue du financement régional. Le subside permet l'impulsion du projet, son autonomisation financière doit pouvoir être assurée que ce soit par le montage d'un modèle économique pérenne et réaliste au terme du subside, ou par l'intégration à terme du projet au sein des missions de l'asbl ou par la variation des sources de financement.
4. Qualité du montage de projet : Les actions proposées concourent et suffisent à l'atteinte de l'objectif du projet. Les moyens mis en œuvre sont adéquats pour le mener dans de bonnes conditions. Les imprévus sont minimisés et anticipés. La pertinence et la qualité méthodologique du projet sont développées au sein du dossier de candidature, ils répondent aux points suivants:
 - la méthode est décrite de manière complète et le projet est crédible
 - l'identification du groupe ciblé et sa pertinence par rapport au projet
 - la qualité du consortium d'associations partenaires : les collaborations mises en place disposent de compétences complémentaires et d'une bonne capacité à mener le projet
 - le planning proposé et la compatibilité avec le subside
 - la concordance du projet avec le budget demandé (budget prévisionnel détaillé, réaliste et équilibré)
5. Critères de suivi, d'évaluation et de valorisation du projet:
 - Les projets doivent proposer des indicateurs d'évaluation précis (qualitative et quantitative) permettant de mesurer l'impact sur le terrain ; l'évaluation est prévue en amont du lancement du projet.
 - Valorisation du projet : le projet profite au plus grand nombre. Le projet comprend des actions de diffusion des résultats afin de favoriser le changement d'échelle et/ou l'essaimage du projet. Les productions du projet sont open source, et mises à disposition sur le portail Good Food.

MODALITÉS DE SUBVENTIONNEMENT

- **Enveloppe budgétaire** : Avec cet appel à projets, Bruxelles Environnement soutiendra des projets entre 15.000€ minimum et 75.000€ maximum. Cet appel à projets est doté d'une enveloppe budgétaire de 333.500 € en subvention. La sélection se fera d'abord sur base des critères de recevabilité et ensuite sur base d'un comparatif entre les différents projets éligibles selon les critères de sélection et ce, jusqu'à épuisement du budget disponible.
- **Durée** : Les projets peuvent s'étaler sur deux ans maximum (24 mois) après l'entrée en vigueur du subside.
- **Dépenses éligibles** : Les dépenses éligibles auront un lien direct avec le projet, auront lieu durant la période subsidiée, et doivent être réparties selon les postes suivants :

- Les loyers et les charges locatives
- Les frais de promotion et de publication
- Les frais administratifs
- Les frais de déplacement
- La rétribution des tiers et de sous-traitants, les honoraires, les vacataires
- Les frais de personnel (sous contrat de travail avec le bénéficiaire)
- Les investissements (max 50% du montant demandé)

Les dépenses subventionnées doivent répondre aux conditions suivantes :

- Les dépenses seront réalisées pendant la période couverte par le subside.
- Les dépenses seront effectivement engagées par le bénéficiaire du subside.
- Les dépenses seront reprises dans la comptabilité, sont identifiables et contrôlables.

CALENDRIER

- **Lancement de l'appel** : 10/05/21
- **Séance d'information** : 20/05/21 à 11h en ligne
 - o Sur inscription : info-goodfood@environnement.brussels
- **Remise du dossier de candidature** : clôture, le mardi 17/08/21 à 12h
 - o Envoi du dossier de candidature par email à info-goodfood@environnement.brussels en précisant dans l'objet du mail : 2021_AAP_GF_Associations_Nom de l'association
- **Jury de sélection** : courant septembre 2021. En fonction du nombre de dossier reçu, Bruxelles Environnement se laisse la possibilité d'organiser une étape de pré-sélection en invitant les porteurs de projets à défendre leur dossier.
- **Notification des lauréats** : **courant novembre 2021**
- **Démarrage des projets** : **décembre 2021- janvier 2022**

Pour tout renseignement complémentaire : info-goodfood@environnement.brussels